



Service des affaires économiques

Fiche de poste

Intitulé du poste : stage – appui technique filière pêche et aquaculture

	Durée d'occupation min-max	
	6 mois Janvier-Juin 2022	

Cotation du poste	Sans objet
Catégorie d'emploi	Stage
Famille(s) professionnelle(s)	Ingénieur halieutique
Emploi(s)-type(s) de rattachement	Stage
Correspondance RIME	Soutien au développement

Direction	Direction de la mer Sud océan Indien Service des affaires économiques (AE)
Localisation	2, rue Berthollet, 97419 Le Port

Vacance poste et motif recrutement	<i>Appui ponctuel pour un projet technique de la filière pêche et aquaculture réunionnaise</i>
Nom et fonction du n+1	Marine GARCIA-JASPERS, cheffe du service des affaires économiques

Missions (raison d'être du poste) :

Les facteurs de conversion sont encadrés par le règlement (UE) 404/2011 (articles 49 et 50) contrôle qui précise que s'appliquent :

- 1 - les coefficients de ses annexes XIII, XIV, XV [concernant La Réunion on a donc quelques coefficients pour les espèces thon germon ALB, thon obèse BET, espadon SWO, raies RAJ] ;
- 2 - les coefficients établis dans le cadre d'organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) [concernant La Réunion on a donc quelques coefficients pour les marlins BLM, MLS, SSP, le thon albacore YFT via la commission des thons de l'océan Indien – CTOI] ;
- 3 - quand il n'existe pas de coefficients au sens des 1 - et 2- les coefficients définis par l'Etat membre du pavillon.

Les coefficients de conversion sont notamment nécessaires :

- au calcul des conversions entre poids bruts (par exemple lorsque le poisson est étêté, eviscéré, ou équeuté) et poids vifs pour calculer le montant d'aide indemnisable au titre du plan de compensation des surcoûts (PCS), mesure 70 du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP),

- aux conversions réalisées dans le cadre des obligations déclaratives (ODs) et des croisements de données dans le système d'information des pêches et de l'aquaculture (SIPA),
- aux contrôles de traçabilité filière.

Ils peuvent également s'avérer utiles dans le cadre des collectes de données (DCF) et/ou du système d'information halieutique (SIH) et pour les projets de recherche.

L'intérêt est donc partagé entre l'Etat, la Région, les organismes scientifiques et les professionnels pour disposer de coefficients de conversion validés scientifiquement.

Sur les 108 coefficients nécessaires pour les seuls pélagiques à La Réunion, seulement 12 coefficients sont disponibles dans les annexes du règlement (UE) 404/2011 (soit 11 % du total). Pour la catégorie « FIL » relative à la transformation des produits pour leur valorisation, aucun coefficient n'est disponible.

Les coefficients de conversion actuellement utilisés à La Réunion sont ceux validés dans le cadre du programme opérationnel FEAMP 2014-2020. Ces coefficients ne sont pas tous cohérents (ex : le coefficient est de 1 à l'heure actuelle entre le poids d'une dorade coryphène entière et le poids éviscéré) et/ou mériteraient d'être assis sur une base scientifique et juridique (arrêté et/ou notification des autorités françaises à l'UE) plus solide. Les pratiques des opérateurs et l'accroissement de leurs compétences ont également conduit à l'optimisation des découpes.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Activités du service des affaires économiques :

- Structuration des filières maritimes françaises de l'océan Indien
- Gestion des crédits publics nationaux et communautaires
- Mise en œuvre des dispositifs d'appui et d'encadrement du secteur
- Contrôle du fonctionnement administratif et financier de l'organisation et des structures professionnelles
- Encadrement de la capacité de flotte de pêche de la Réunion
- Suivi du régime déclaratif obligatoire des activités de pêche
- Suivi du secteur des transports maritimes et du trafic portuaire

Objectif du service des affaires économiques :

- Pérenniser durablement les activités de la pêche et de l'aquaculture de La Réunion
- Appuyer le développement endogène des activités maritimes de La Réunion

Activités principales :

Le/la stagiaire exercera ses fonctions sous la responsabilité hiérarchique directe de la cheffe de service des affaires économiques. Il travaillera en étroite collaboration avec la délégation océan Indien de l'IFREMER, le centre technique de recherche et de valorisation des milieux aquatiques (CITEB), les organisations représentatives de la filière pêche à La Réunion (CRPMEM, ARIPA) et les professionnels de l'aval pour réaliser des mesures sur les principales espèces commerciales aux différents stades de transformation, soit sur des poissons achetés par les scientifiques au titre d'autres programmes de recherche, soit directement dans la chaîne de commercialisation.

Ces mesures viendront compléter des séries de données déjà disponibles ou en cours d'acquisition dans le cadre d'autres programmes de collecte de données (DCF, ACCOBIOM notamment) et seront ainsi ciblées sur les données n'étant pas encore collectées (espèces non encore ciblées, présentation filet notamment).

Le/la stagiaire assurera le pilotage et l'animation du projet et du traitement statistique de données. Les résultats seront validés en lien avec l'IFREMER pour la partie pêche, le CITEB pour la partie

aquacole et les professionnels de la filière pêche et aquaculture. Ils seront présentés aux professionnels la filière pêche et aquaculture lors d'une réunion de restitution.

Les résultats permettront de déterminer des coefficients de transformation qui devront être validés par la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) pour transmission à la Commission européenne et transmises aux organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) régionales (CTOI, FPAOI). Ces coefficients seront aussi proposés à l'approbation du Comité National de Suivi du FEAMPA.

Le/la stagiaire pourra également être amené(e) à travailler, selon le plan de charge, sur d'autres tâches d'appui technique à la filière pêche et aquaculture de La Réunion, et notamment à la consolidation de normes communes de gradage des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques	Connaissance de la réglementation européenne et nationale en matière de pêche et d'aquaculture Connaissance halieutique (mesures, traitement de poisson) Connaissance et reconnaissance des espèces pêchées à La Réunion Parfaite maîtrise des outils bureautique et utilisation avancée des outils de traitement de données statistiques (R plus particulièrement) Compétences rédactionnelles pour valoriser les données produites
Compétences transversales	Savoir analyser, exploiter et valoriser un volume très important de données Savoir écouter et prendre l'information Savoir travailler en équipe et en réseau pour partager les informations Grande rigueur dans l'exécution des tâches
Compétences relationnelles	Relations humaines Capacité d'adaptation, autonomie, réactivité

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Poste de travail informatique bureautique Accès aux véhicules en pool	35 h par semaine Potentiels horaires atypiques pour la partie collecte de données	Gratification de stage

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation devront être déposées avant le 7 décembre 2021 :

- ***Par mél :*** marine.jaspers@developpement-durable.gouv.fr

Contact : Marine Garcia-Jaspers, Cheffe du service des affaires économiques – 02 62 90 19 03 / 06 92 76 84 98